

# Je déclare ma PAC en autonomie

## PUBLIC CIBLE

Agriculteurs, agricultrices souhaitant prendre en main leur déclaration PAC.  
Jeunes installés dont c'est la première année de déclaration à la PAC.

## OBJECTIFS

Comprendre la PAC et les enjeux sur sa ferme.  
Savoir faire sa déclaration en autonomie.

## ENJEUX

Cette journée représente une étape importante pour qu'un nouvel installé acquière l'autonomie dans la gestion d'une entreprise et dans les décisions à prendre.

## PRÉ-REQUIS

Pour pouvoir faire une demande de PAC en mai 2024 il est important d'avoir des DPB (Droits à Paiement de Base). Si vous n'avez pas de DPB, il faut en demander à la réserve de la DDT en janvier/février en amont de la formation.

## CONTENU

- Comprendre les aides PAC, les montants et les conditionnalités.
- Connaître les principales nouveautés de la PAC 2023-2027.
- Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la télédéclaration
- Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel Telepac et respecter les différentes étapes de la saisie : créer son compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer des cultures, réaliser la demande d'aide
- Savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger

A l'issue de la formation les stagiaires pourront essayer de faire leur propre déclaration PAC à domicile, et pourront revenir vers la DDT en cas de besoin de vérification avant la validation finale de leur déclaration.

## MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation powerpoint  
Supports papiers  
Prise en main du logiciel Télépac via un compte école

## MOYENS MATÉRIELS

Chaque stagiaire doit pouvoir venir avec un ordinateur portable qui se connecte à du wifi à la formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Quizz

## RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

## Infos complémentaires

**ORGANISÉE PAR**  
ADEAR Drôme

**DURÉE** : 1 jour(s)

**DATE LIMITE** : 18/04/2024

### TARIFS

**Finançable par le fond de formation Vivea**

Prise en charge par VIVEA (agriculteurs),  
Auto-financement possible 50 €.  
L'adhésion à l'association est obligatoire  
pour tous : 40 € suggéré, prix libre.

### ATTESTATION

Remise en fin de formation

### RENSEIGNEMENTS

Nicolas Brumauld, animateur ADEAR  
26

contact@adeardrome.fr

ADEAR DROME

l'Usine Vivante

24 avenue Adrien FAYOLLE

26400 CREST

Tel : 07 82 39 28 05

**NOTE** : Chaque stagiaire doit venir  
avec son ordinateur. Si ce n'est pas  
possible, le signaler au responsable  
de stage. Repas pris en commun :  
chacun amène quelque chose à  
partager

## DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
18/04/2024	Maison de l'agriculture 135, Chemin du Bec de Jus 26450 Drôme	Sylvain Belle, Responsable Conseil CER France

## Je déclare ma PAC en autonomie

---

### THÈMES

- Autres
- S'installer en AP
- Approche globale
- Autonomie
- Installation

### FINANCEURS

- VIVEA
- Fonds social Européen

---

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))